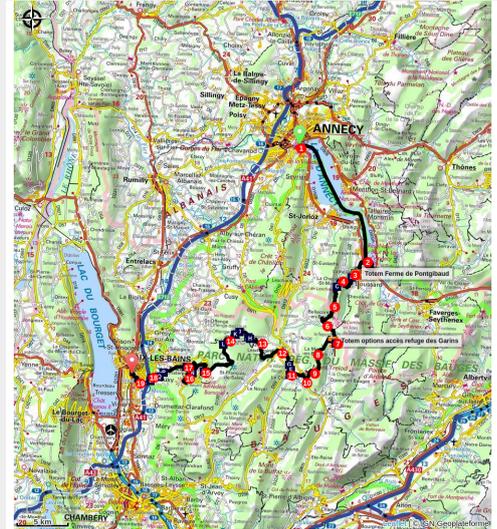


Du lac d'Annecy au lac du Bourget

Secteur Grand Annecy - Duingt



Le lac d'Annecy (© OT Lac Annecy)



Quatres jours d'itinérance de lac à lac, et de gare à gare, pour une traverser Est / Ouest du massif des Bauges. L'originalité : un début d'itinérance sous forme nautique, sur le lac d'Annecy lui-même !

Quelle meilleure immersion que de commencer cette itinérance sur le lac lui-même ?

Un départ matinal permettra de rallier le coeur des Bauges dès le premier soir, depuis le débarcadère de Doussard.

Avant de rejoindre Aix-les-Bains et son lac, le passage par la vallée du Chéran, labélisé "Site Rivière Sauvage", viendra compléter cette découverte des eaux du massif des Bauges qui pourra même s'achever aux Thermes !

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 4 jours

Longueur : 82.2 km

Dénivelé positif : 3081 m

Difficulté : Difficile

Thèmes : Eau, Géologie, Histoire et culture, Point de vue

Itinéraire

Départ : Annecy

Arrivée : Gare de Aix les Bains

Communes : 1. Duingt

2. Doussard

3. Lathuile

4. Entrevernes

5. Bellecombe-en-Bauges

6. Doucy-en-Bauges

7. Le Châtelard

8. La Motte-en-Bauges

9. Lescheraines

10. Arith

11. Saint-Offenge

12. Saint-François-de-Sales

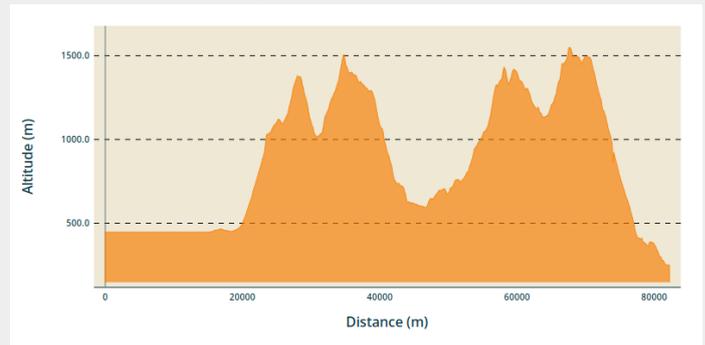
13. Montcel

14. Pugny-Chatenod

15. Les Déserts

16. Trévignin

Profil altimétrique



Altitude min 248 m Altitude max 1548 m

1 - Prendre le bateau et rejoindre Doussard.

Liaison directe en bateau entre Annecy et Doussard en 45 min.

COMPAGNIE DES BATEAUX DU LAC D'ANNECY

2 place aux bois 74000 Annecy | Tél: 04.50.51.08.40

Billets en vente en billetterie devant les bateaux.

Quai Bayreuth au port d'Annecy Centre - Côté parking, Hôtel de police

EMBARQUEMENT JUSQUE 15 MIN AVANT LE DEPART. SANS RESERVATION !

TARIFS : Adultes : 20,60€ | Enfants (4 à 12 ans) : 13,80€

2 - Du débarcadère, rejoindre l'entrée de la base de loisirs Douss'plage. Traverser la D1508 et les courts de tennis puis au nord, par la voie verte, rejoindre le carrefour La Thuile_Les Marais. Parcourir les marais le long du ruisseau de Bornette et rallier par de petites routes l'église de La Thuile, puis, par la route de Saury, la ferme de Pontgibaud (530 m).

3 - À la croix, suivre la piste à droite qui rejoint la lisière du bois puis prendre en face le chemin d'une ancienne mine à charbon qui monte en six lacets le flanc de la montagne; frôle le ruisseau de la Mine et, en clairière, atteint les maisons des Bochettes et rejoindre plus haut la route venant d'Entrevernes (1078 m).

4 - Monter la route à gauche jusqu'à son terme après avoir dépasser les chalets de Pleyu. Emprunter le chemin qui la prolonge au sud jusqu'au large col de la Frasse (1380 m).

5 - Du col de la Frasse, suivre le sentier en versant ouest, traverser une zone humide et parvenir à un chalet. Descendre au chalet de Precheret puis gagner un chemin plus large allant à Mont-Derrière (1030 m). Suivre la route descendante jusqu'à la prochaine

bifurcation. Prendre alors à gauche la route en direction de Mont Devant (1023 m). Poursuivre en face jusqu'au gîte du Roc des Bœufs.

6 - Poursuivre en face jusqu'au gîte du Roc des Bœufs avant d'emprunter le chemin empierré qui s'élève sur 700 m à travers prés et forêt . Après un lacet raide, atteindre la route forestière (Route du Petit Reposoire, 1130 m). La suivre à droite sur 500 m jusqu'à la place de retournement du Reposoire. Juste avant, prendre le chemin de droite afin de traverser la petite passerelle au dessus du ruisseau et emprunter le chemin sur la gauche qui monte sur 1.5 km à travers clairières et sapinières jusqu'au Golet de Doucy (1329 m).

7 - Au col, prendre à droite le sentier dans les prés puis en forêt qui grimpe en lacets vers la croupe du mont Julioz. Parvenu à l'altitude 1 520 m, suivre le sentier qui descend par un court passage raide et rejoint une vieille piste forestière. La suivre à gauche sur près de 2 km, sur le flanc est du mont Julioz, d'abord à niveau puis en légère descente jusqu'à la piste du col du Plane. Rejoindre le col à 250 m de là (col du Plane , 1337 m).

8 - Du col, prendre la piste caillouteuse à gauche sur 1,5 km. Au croisement, la poursuivre en face sur encore 850 m. La quitter à gauche pour un vieux chemin qui descend en forêt Jusqu'à rejoindre une piste forestière. Suivre alors le sentier en face qui descend la prairie qui amène par une sente herbeuse au gîte des Garins (1100 m).

9 - Des Garins, descendre au hameau et aller vers le pylône, (parking des Garins, 1065 m). Descendre en forêt au sud-ouest en coupant la route. Déboucher dans les prés et gagner Chez Viviland. Sous le hameau, le sentier reprend à gauche dans le virage suivant de la route. La rejoindre plus bas et la quitter à nouveau après 200 m, à droite, jusqu'à rejoindre la rue centrale du Châtelard par le Golet à Croquet (765 m).

10 - Prendre à droite. Traverser le village jusqu'au rond-point après être passé devant la Maison du Parc et l'Office de tourisme. Descendre à gauche la route du Champet puis le chemin de Ranfian jusqu'à la passerelle qui enjambe le Chéran aux Maisons Picot (625 m). Traverser le Chéran, rejoindre le Pont du Nant d'Aillon (630 m).

11 - Prendre le sentier à droite après le pont et parvenir au parking du Pissieu (621 m). Traverser tout le site des îles du Chéran et ses plans d'eau. Contourner le dernier plan d'eau (baignade) et, par une sente raide, monter la route et la suivre à droite puis rapidement à gauche pour rejoindre le centre de Lescheraines chef-lieu. A l'église, descendre la D 912 sur 200 m.

12 - Prendre à gauche le chemin de la Pallud qui se poursuit à travers champs et remonte vers la D 62a. l'emprunter à droite sur 700 m. À la sortie du hameau de Chez Lovat (709 m), trouver à droite le sentier forestier qui descend jusqu'au nant de Saint-François. Le traverser sur une passerelle suspendue et remonter en face, en bordure de prés, jusqu'à la D 62. La suivre à droite sur 400 m jusqu'au lieu-dit la Croix du Cœur (730 m). Par de vieux chemins ruraux entre bois et prairies, arriver près du hameau de Bourchigny (760 m).
- Le gîte de la Fruitière est situé à 200 m à droite.

13 - Poursuivre par un chemin agricole vers Montagny (805 m). Traverser le hameau et prendre au dessus de la chapelle, le sentier en direction du Creux-de-Lachat. Rejoindre la grande piste, l'emprunter à droite et après le lacet, bifurquer à droite en direction du Mariet (carrefour Sous le Chênay , 961 m). Monter en forêt, prendre à gauche au carrefour des

Taillis pour déboucher dans les pâturages du Mariet-Dessus. Aux derniers chalets, prendre à gauche, entrer en forêt et gagner le carrefour Pâturage de Lachat .

- Le refuge du Creux-de-Lachat (1360 m) est situé à 300 m à droite.

14 - Monter dans le pâturage en face, rejoindre la forêt et les crêtes. Passer une table d'orientation avec un point de vue sur l'Albanais et descendre un raidillon forestier jusqu'au col de la Cochette (1317 m). Prendre en face, sortir dans les alpages. Passer un abreuvoir et gagner un gros bosquet sommital puis une clôture. Franchir un portillon et descendre à gauche le long des clôtures jusqu'à une piste. La suivre à plat (portillon) puis en descente jusqu'à la clairière du chalet de la Plate (1302 m). Poursuivre en forêt puis par un chemin d'exploitation. Le quitter pour un sentier qui descend rapidement vers le fond du vallon de la Rionde. Par des sentes, descendre le vallon, franchir le lit du ruisseau, puis remonter à flanc jusqu'aux chalets Mermet. Traverser le large vallon pastoral du Sierroz et atteindre les chalets de la Clusaz (1200 m).

15 - A droite, remonter la piste qui rejoint la D 913. Prendre en face le sentier qui mène à la crête des Ébats et au sommet de la Tour-de-l'Angle-Est (1 563 m). Descendre la croupe boisée par la piste et gagner le carrefour de la Crémaillère (1489 m). (De là, le gîte de la Gaillarde est à 1 km).

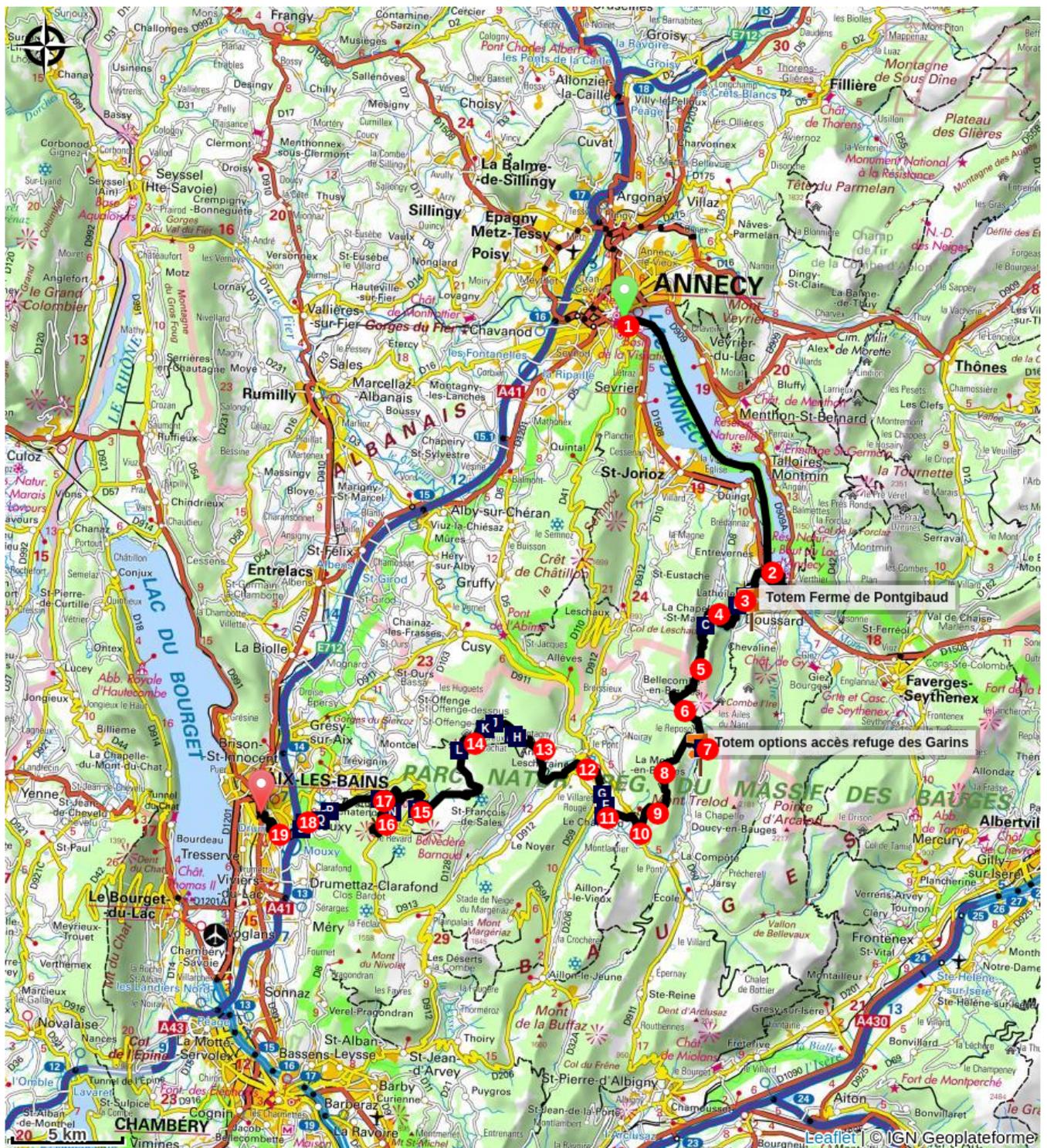
16 - Du carrefour de la Crémaillère, descendre l'ancien tracé de la Crémaillère. Un kilomètre et demi plus loin, emprunter le tunnel de Pré-Farnier (115 m de long) puis gagner l'ancienne station de Pré-Japert (1 051 m).

17 - Poursuivre votre descente, passer le petit tunnel de Pré-Japert (28 m de long) puis le spectaculaire viaduc des Fontanettes (long de 100 mètres). Par le hameau des Exertiers (644 m), continuer à descendre la Crémaillère, tantôt surélevée, tantôt en tranchée, jusqu'à traverser la D 913. Atteindre l'ancienne gare de Mouxy.

18 - Rejoindre à gauche, par de petites routes, le centre de Mouxy et, après la mairie, descendre à droite pour traverser le plateau sportif. Franchir sur un pont l'A 41. Au rond-point, prendre à gauche le chemin des Bugnards. Par la route du Sarto, puis les chemins du Biollay-sur-Roche et de l'Hermitage, atteindre l'entrée du bois Vidal.

19 - Descendre à travers le parc, dépasser le belvédère et déboucher sur le boulevard de la Roche-du-Roi. Le remonter sur 150 m puis, par le chemin Nungusser, les rues Isaline, de Chambéry, l'avenue de Tresserve, la rue de Liège et, par l'avenue Charles-De-Gaulle, gagner la gare SNCF Aix-les-Bains.

Sur votre chemin...



L'église de Lathuille (A)

Pierre Marin dit Nimbus (C)

Le Chéran et les molasses (E)

Plan d'eau du Châtelard (G)

Le chemin du Mariet (I)

 Biodiversité forestière (K)

Chalets de la Clusaz (M)

Chemin de la mine (B)

 le Golet de Doucy (D)

Plaine d'inondation du Chéran (F)

La salle Fitoja (H)

Le Mariet-Dessus (J)

 Belvédère du Col de la Cochette (L)

 La tour de l'Angle Est (N)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand-duc d'Europe

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Décembre

Contact : LPO Haute-Savoie : haute-savoie@lpo.fr

Nidification du Grand-Duc D'Europe.

Site du Roc de Chère à Talloires.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand-Duc d'Europe en période de nidification sont principalement les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Nidification d'un couple d'Aigle royal pendant les mois de nidification. Merci de RESPECTER la bulle de quiétude.



Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal du Tétralyre. À la descente, restez sur l'itinéraire principal. À la descente, restez au plus proche des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 8h et 18h.



Réserve naturelle nationale du Bout du Lac d'Annecy

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Asters - Conservatoire d'espaces naturels de Haute Savoie**

Christelle BAKHACHE : 06 49 99 99 48

christelle.bakhache@cen-haute-savoie.org

La Réserve Naturelle du bout du lac est un espace naturel protégé. Merci de respecter la réglementation :



Pensez à rester sur les sentiers.

Réserve naturelle nationale du Roc de Chère

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Asters - Conservatoire d'espaces naturels de Haute Savoie**

Christelle BAKHACHE : 06 49 99 99 48

christelle.bakhache@cen-haute-savoie.org

La Réserve Naturelle du Roc de chère est un espace naturel protégé. Merci de respecter la réglementation :



Il vous est demandé de rester sur les sentiers.

Tout nouvel équipement d'itinéraires est soumis à autorisation, merci de nous contacter dans cette situation.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40



Zone de refuge hivernal du Tétralyre.
À la descente, restez sur l'itinéraire principal. À la descente, restez au-dessus des traces de ski existantes. Effectuez votre sortie entre 08h et 18h.

Sur votre chemin...



L'église de Lathuile (A)

L'église de Lathuile, construite en 1862 – 1863, est dédiée à Saint-Ours. C'est dans le monument de l'époque que Saint-François-de-Sales reçoit la tonsure le 18 décembre 1593, après avoir déclaré quelques mois auparavant sa vocation à ses parents dans leur château. Devenu évêque de Genève, il fonde en 1610 un ordre religieux célèbre, la Visitation. Du château du marquis de Sales, père de Saint-François, il ne reste que quelques pans de murs derrière l'église (propriété privée).

Crédit photo : © Région Rhône-Alpes, Inventaire du patrimoine - J.Daviet



Chemin de la mine (B)

En 1794, un éboulement met a découvert une imposante masse de lignite. Les frères Collomb, concessionnaires de la mine, font construire en 1795 et 1806 une route empierrée de 5 kilomètres permettant de faire circuler des voitures tirées par un cheval contenant plus d'une tonne de charbon et freinée par un traineau lui-même chargé de 280 kg de lignites. De **nombreuses pierres présentent des ornières** de la largeur des roues de charriots, résultant soit de l'usure due aux passages répétés et au poids des convois, soit d'un aménagement volontaire de rails pour éviter aux charriots de glisser.

Crédit photo : o.colin



Pierre Marin dit Nimbus (C)

Résistant pendant la seconde guerre mondiale cet homme faisait parti du maquis FTP de Bornette. Installé dans un chalet près du col de Bornette. Le 4 juillet 1944, l'occupant allemand entreprend un opération de nettoyage dans les Bauges. Les maquisards sont séparé en deux groupe, une douzaine d'hommes sont alors isolé et doivent fuir dont Nimbus. Le 6 juillet, Pierre Marin est attrapé, battus puis exécuté. Le 15 juillet, François Viannay et sa fille découvre le corps. Il sera Inhumé au cimetière d'Entrevernes puis emmené à Aix les Bains

Crédit photo : Tifaine Briand

le Golet de Doucy (D)

Belle ambiance pastorale sur ce col situé entre Bellecombe et Doucy-en-Bauges, et dominé par la barre rocheuse de Banc Plat.



Le Chéran et les molasses (E)

Avec la formation des reliefs alpins, les phénomènes d'érosion se sont activés, Cette érosion mobilise des matériaux, ensuite charriés par les rivières, qui se redéposent au pied des reliefs, dans des bassins appelés bassins molassiques. Ces bassins réceptionnent des matériaux indifférenciés qui amène les géologues à les considérer comme « la poubelle » des Alpes. On les assimile à des grès tantôt très dur mais pouvant aussi être très peu résistant. Le nom molasse, dont on ne connaît l'origine, traduit cette hésitation entre les contraires de « mou » et « meule », ces dernières ayant longtemps été extraites de niveaux particulièrement résistants.

Crédit photo : tbria



Plaine d'inondation du Chéran (F)

Un secteur remarquable de la rivière, niché entre les terrasses fluvio-glaciaires du Châtelard, de la Motte-en-Bauges et de Lescheraines. La rivière divaguait dans un réseau en tresses avant que l'extraction de matériaux et les aménagements successifs ne modifient le cours de la rivière. Dans ce site se cachent encore quelques secteurs sauvages qui offrent de nombreux indices naturels ou anthropiques qui racontent la dynamique de la rivière.

Crédit photo : © C. Lansigu / PNRMB

Plan d'eau du Châtelard (G)

Alimenté par le Chéran, ce plan d'eau aménagé suite à l'exploitation d'une gravière, se destine principalement à la pêche. Peuplé de truites farios sauvages, il est ouvert à tous les types de pêche, et limite le prélèvement à une truite de 35 cm par pêcheur. Il offre une belle alternative pour sauver sa sortie si le niveau et le débit de l'eau sont trop élevés. La Maison de l'APPMA se situe aux abords du plan d'eau. Situé à la fin de la boucle, n'hésitez pas à profiter des aménagements pour faire une pause pique-nique ou goûter !



La salle Fitoja (H)

A proximité du lacet de la piste se trouve dissimulé un « trou souffleur » découvert en 2015. Réservé aux spéléologues avertis, Il s'agit d'une succession de puits dans la roche calcaire, raccourcie vers la fameuse salle Fitoja. Cette vaste salle souterraine possède des dimensions exceptionnelles : 300 à 400m de long, 30 à 50m de haut, et est ornée de concrétions magnifiques dont des fistuleuses (fines stalactites) atteignant 7m de long.

Crédit photo : © S.Caillaut



Le chemin du Mariet (I)

Par endroits, le sentier forestier, encore bien empierré, présente de grosses goulottes ou rainures qui semblent taillées à même la roche. Elles témoignent du passage autrefois des **traîneaux à foin tirés par des chevaux, voire des roues de chars**. Guidés par ces sortes de rails, les traîneaux permettaient aux paysans de descendre plus sûrement le foin récolté dans les clairières du Mariet.

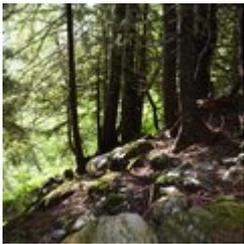
Crédit photo : © B.Tiberghien - PNRMB



Le Mariet-Dessus (J)

Cet alpage, qui domine celui du « Mariet-dessous », propose un beau paysage pastoral constitué de vastes granges agricoles, aujourd'hui souvent transformées en résidences secondaires, de chemins creux, de prairies et d'arbres isolés, souvent des frênes, à l'ombrage appréciable et qui offraient autrefois un appoint à l'alimentation du bétail.

Crédit photo : © B.Tiberghien - PNRMB



Biodiversité forestière (K)

Dans le massif des Bauges, notamment en forêt publique comme ici, l'ONF met en place une gestion forestière qui souhaite rimer avec biodiversité. La forêt est gérée de façon durable : elle assure tout à la fois une production économique renouvelable, un réservoir de biodiversité et un espace d'accueil du public dont chacun peut profiter pour se promener.

Crédit photo : © P.Paccard - PNRMB

Belvédère du Col de la Cochette (L)

Grands paysages à 180 degrés du Jura au lac du Bourget en passant par l'Albanais.



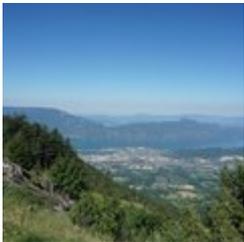
Chalets de la Clusaz (M)

Ce chalet d'alpage, composé de trois bâtiments et traversé par un chemin séduira les amateurs de fromages ! Arrêtez-vous déguster de la Tome et du Gruyère des Bauges (achat possible). Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

Dégustation et vente de 8h à 12h et 14h à 18h.

Plus d'information : <https://www.savoie-mont-blanc.com/offre/fiche/rencontre-a-l-alpage-de-la-cluse-visite-guidee/4768749>

Crédit photo : © O.Colin / PNRMB



△ La tour de l'Angle Est (N)

Avec une altitude de 1562 mètres, la Tour de l'Angle Est est le point culminant du Revard. Ce site est inscrit en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) au niveau européen. Ce sommet, situé sur les hauteurs du lac du Bourget, domine à l'ouest Aix-les-Bains et la Dent du Chat de toute sa splendeur. De l'autre côté, se laisse admirer la chaîne des Alpes, avec, par beau temps, une vue sur le Mont Blanc, le Margériaz et Belledonne.

Crédit photo : O.Colin